Bernard Ziegler aux T.P.G. : dénoncer la "formule magique"

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 849

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1019458

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BERNARD ZIEGLER AUX T.P.G.

Dénoncer la "formule magique"

■ (*jd*) C'est bien connu, la "lotisation", cette mise en coupe réglée de la vie économique et sociale par les partis, est un phénomène typiquement italien. Rien de tel chez nous ? Pas sûr, en Suisse également les grands partis monopolisent les postes de direction des régies publiques, des administrations, et même l'institution judiciaire.

La récente actualité genevoise a jeté une lumière crue sur l'appétit des partis. Au moment du renouvellement du conseil d'administration des Transports publics genevois (TPG), les socialistes ont fait valoir leur intention d'assumer la présidence de cette régie. Du point de vue de la logique arithmétique, la revendication est inattaquable: les radicaux contrôlent les Services industriels, le démocrate-chrétien Fontanet est à la tête de la Caisse d'épargne, un libéral va présider aux destinées de la Banque hypothécaire. En toute justice les TPG doivent revenir aux socialistes, quatrième partenaire gouvernemental.
En définitive la présidence des TPG a été attribuée à Bernard Ziegler, à titre transitoire. Au-delà du calcul politique, cette décision paraît justifiée: au moment où l'Etat consent à d'importants investissements en faveur des transports publics, où les TPG connaissent une profonde réorganisation, il est bon que le chef du Département responsable des transports monte au front.
Mais sur le principe, ce mode de répartition des postes-clé sur une base proportionnelle nous paraît malsain. L'argument, qui consiste à dire que l'influence politique doit se prolonger jusque dans les grandes régies à caractère public, n'est guère convaincant. Sous ce prétexte on privilégie l'étiquette politique, souvent au détriment de la compétence. Les entreprises publiques ou semi-publiques sont des organisations complexes, qui gèrent des budgets importants et à qui on demande des prestations de qualité. L'étiquette partisane n'est pas un gage de qualification et les grandes régies méritent mieux que de servir de récompense pour politiciens en fin de carrière ou fidèles militants sans emploi. En définitive, ce partage des dépouilles témoigne du peu d'estime que portent les partis au service public.

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

La Suisse fait bande à part

■ (*mam*) *Le Monde* du 14 janvier se fait l'écho d'un rapport du Conseil économique et social qui propose l'amélioration et l'extension du Service national de la coopération. Ce système, en place depuis la fin des années 50, permet à des jeunes Français d'accomplir leur service militaire sous forme d'assistance technique ou de coopération dans des pays du tiers-monde. En 1986, ces volontaires ont été au nombre de 4600 environ. Ils coûtent en moyenne deux à trois fois moins cher à l'Etat que des coopérants civils, avantage non négligeable. Toutefois, souligne le rapport, il convient de veiller particulièrement à un bon encadrement de ces hommes très jeunes, afin d'éviter certaines dérives.
La Belgique connaît depuis 1962 un système à peu près analogue. Il concerne les jeunes gens dont la formation peut être utile à un pays en voie de développement (médecins, techniciens, architectes, enseignants ...)
Et en Suisse ? A l'heure où l'on parle tant du Corps d'aide en cas de catastrophes, ne serait-il pas temps de relancer le débat ? DP avait posé la question dans une brochure parue en 1969 (nos 113-114). La plupart des arguments développés à l'époque restent valables et au premier chef celui qui voulait que notre pays se considère systématiquement comme un cas à part. Nous restons une des nations les plus riches et les moins généreuses en matière d'aide publique au développement ; l'aide privée sert trop souvent à des investissements dont les bénéfices sont ensuite rapatriés ; quant à l'obstacle constitutionnel, il n'est pas plus incontournable aujourd'hui qu'il y a dix-sept ans. Alors ?...

■ (*réd*) Notre éditorial "Pour une solidarité critique" (DP 843) continue de provoquer des réactions parmi nos lecteurs. Des réactions qui trop souvent témoignent d'une lecture hâtive et partiale. Pourquoi considérer toute critique à l'égard de l'expérience nicaraguayenne comme un crime de lèse-révolution et assimiler ses auteurs à des alliés objectifs de l'impérialisme américain? Certes la révolution du Nicaragua et l'effort de développement et de transformation sociale que mène ce pays ont besoin de la solidarité la plus large. Nous l'avons clairement exprimé: il fallait lire "solidarité" et non seulement "critique".

NICARAGUA

Où étiez-vous Messieurs ?

Néanmoins la critique est nécessaire; elle n'affaiblit pas la solidarité, elle la renforce. Non, il n'y a pas là de paradoxe: la sympathie active pour une cause ne dispense pas d'exprimer ses craintes, ses déceptions même. Ne pas le faire, c'est en définitive faire preuve de peu de respect pour les idées et les hommes dont on se déclare solidaire.
Parce qu'ils ne sont pas solidaires, les parlementaires suisses qui se répandent actuellement dans les médias pour stigmatiser l'expérience nicaraguayenne ne sont pas crédibles.
Leur tardif intérêt pour ce pays coïncide par trop avec la vaste campagne de désinformation orchestrée par les Etats-Unis. Ceux qui hier se sont accommodés de la dictature somoziste ne sont pas légitimés à donner aujourd'hui des leçons de démocratie au Nicaragua. Et J.-S. Eggly est mal venu de citer DP à chaque occasion pour tenter de donner plus de poids à ses critiques. Dans ce débat, la crédibilité est du côté de la solidarité critique.

P.S. Alain Perrot, de Genève, nous communique une *Lettre ouverte à un conseiller national et journaliste genevois au sujet du Nicaragua* publiée par l'Association internationale contre la torture, case 84, 1211 Ge. 20. A lire.